Bulletin municipal d'information

Sainte Colombe

Janvier • Février 2018

www.ste-colombe.fr

Dossier : NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ

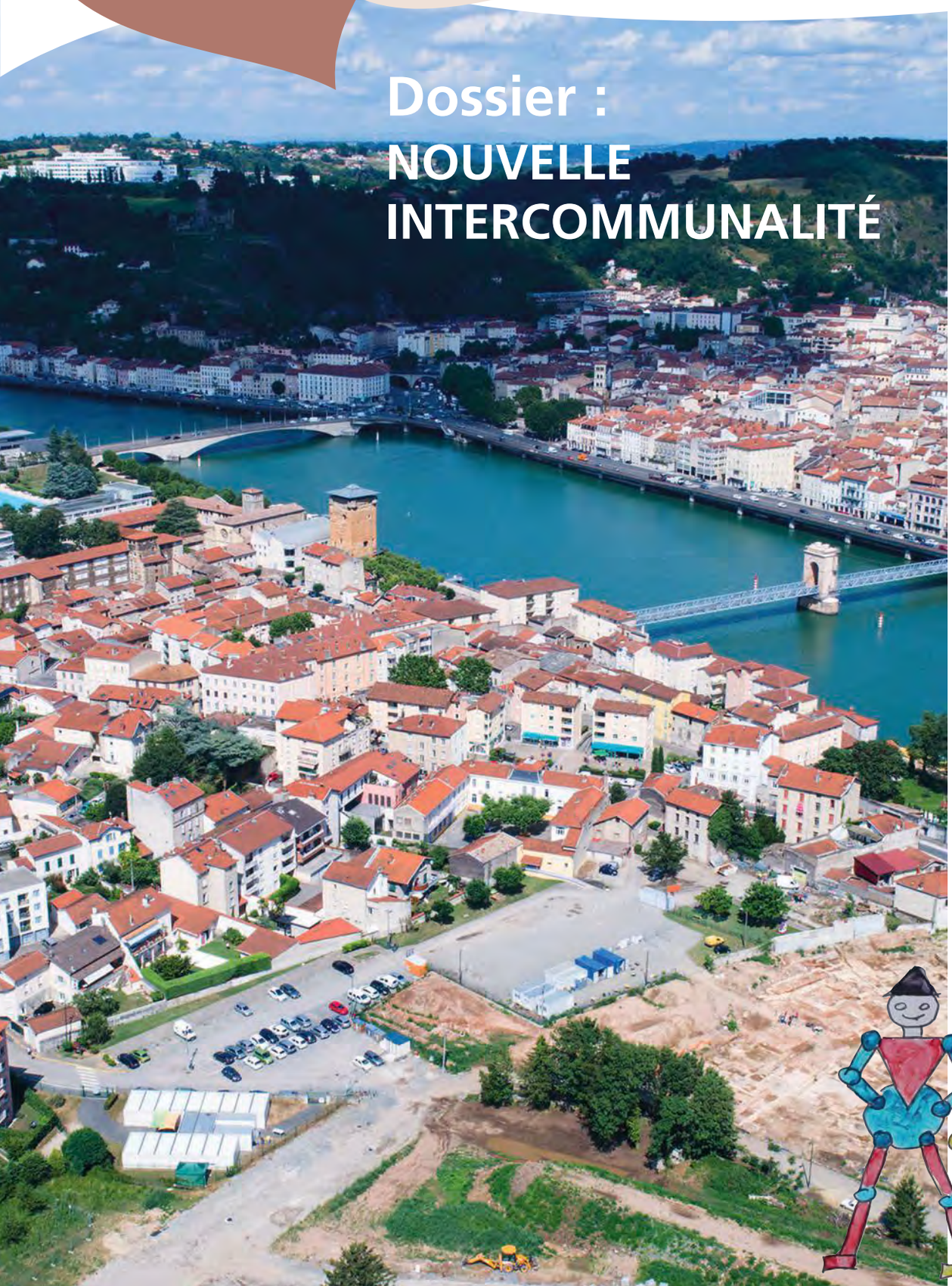

2018, recensement de la population

Traditionnel repas de Noël avec les seniors

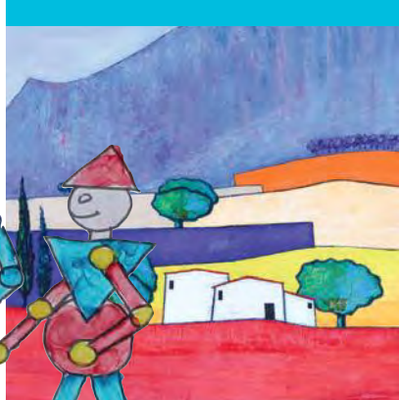

Exposition Azoth

Chirurgie : orthopédie, urologie, chirurgie digestive, chirurgie vasculaire, gynécologie, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie maxillo faciale, ORL, ophtalmologie et chirurgie rétinienne, chirurgie dentaire, stomatologie
Pôle d'endoscopies, chimiothérapies

Consultations d'oncologie digestive, d'angiologie, de cardiologie, de neurologie

Pôle de kinésithérapie

CLINIQUE TRÉNEL

Clinique : 0826 28 72 72
Radiologie : 04 74 53 75 00
Scanner/IRM : 04 74 53 75 75

Édito
..... 4 - 5

Actualités • Vie pratique
Informations
Qualité de vie, cadre de vie
Le coin des travaux
6 à 11 .....

Culture
Les Passerelles culturelles
12 - 13 .....

Dossier
Création d'une nouvelle intercommunalité sur les deux rives du Rhône
une cohérence – une nécessité – une utilité
14 à 16 .....

La vie associative

..... 17 à 24

Sainte-Colombe : calendrier de collecte 2018
..... 25

Nos partenaires
..... 26 à 28

Services

- **Accueil mairie - Secrétariat :**
tél. 04 37 02 23 10 - fax : 04 37 02 23 11
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h
- **Gendarmerie d'Ampuis : 04 74 56 10 26**
- **La Poste : 04 74 78 86 65** - de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h - Mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 17 h - Levée du courrier à 16 h 30 - Samedi de 9 h à 12 h - Levée du courrier à 11 h 30
- **Médecin de garde : composer le 15**
- **Pharmacie de garde : composer le 3915**
- **Clinique Trénel**
Standard : **0826 28 72 72**
- **Hôpital Lucien Hussel**
Standard : **04 74 31 33 33**
- **Bibliothèque Municipale**
160, RD 386 - Sainte-Colombe
Jeudi de 14 h 30 à 16 h 30
- **Assistante sociale du Conseil Général**
04 74 56 60 27 - *Permanence suspendue momentanément*
- **AIAD : Association Intercommunale d'Aide à Domicile - 04 74 78 74 78**
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
- **Puéricultrice du Conseil Général :**
04 74 56 60 27 - Mardi de 15 h à 17 h
- **La Verrière des Cordeliers - 04 74 53 03 70**
- **MIFIVA**
Les mardis après-midi sur rendez-vous
au **04 74 56 89 46**
- **Relais Assistantes Maternelles**
04 37 02 23 20 - Vendredi matin

Numéros d'urgence

POMPIERS : 18 ou 112
(portable)

POLICE : 17

SAMU : 15

Sainte-Colombe • Janvier/Février 2018 • 188, place du Général de Gaulle - B. P. 12 • 69560 SAINTE-COLOMBE

COMITÉ DE RÉDACTION : J. FOURDAN - J.-P. MALSERT - M. NAIT - G. VACHON

MAQUETTE & MISE EN PAGE : Création graphique Edith BUISSONNIÈRE • 06 71 91 52 89 • edith.buissonniere@free.fr
CRÉDIT PHOTOS : Archives mairie • Archives associations • Ingram • Hélène Faradji (Vocalises) • Actuadrone (1ère de couverture) • Frédéric Godard
TIRAGE : 1 500 exemplaires, imprimés sur papier certifié écologique par l'imprimerie Fouquet-Simonet labellisée

La commission d'information tient à préciser que tous les articles non signés, sont édités sous son entière responsabilité.

IMPRIM'VERT®

Édito

Le début de l'année 2017 a été marqué par l'investiture du nouveau président des USA, monsieur Donald Trump, qui a de suite pris des décisions avant même d'ouvrir les dossiers. Le retrait de certains décrets de son prédécesseur dans le domaine social ou de l'immigration n'a heureusement pas été suivi par les élus et juges locaux.

Plus tard, il a trouvé un « jouet » avec la Corée du Nord et son dirigeant très jeune. Il faut souhaiter que monsieur Trump, professionnel des effets spéciaux ne se serve pas de la puissance atomique. Cette arme atomique et la gestion mondiale des états n'est pas un amusement mais la sécurité pour 7 milliards d'individus qui attendent avant tout la paix.
Le monde continue de subir la folie du terrorisme : 250 morts par des attentats début 2017.
Les Anglais vont quitter l'Europe avec une facture respectable et déjà beaucoup de regrets pour certains qui contestent de plus en plus cette démarche (Écosse, Irlande et même Angleterre). Nous Français ne pouvons que nous inquiéter de nos concitoyens qui vivent et travaillent en Angleterre. Nous souhaitons que cela ne brise pas leur carrière.

L'année 2017 a vu beaucoup de personnages célèbres disparaître : Raymond Kopa en football, Jean-Christophe Averty en télévision, de même que Victor Lanoux *" Louis La Brocante "*, Jerry Lewis, Mireille Darc, Jean Rochefort, Robert Hirsch, tous personnages de théâtre ou de cinéma. Madame Simone Veil, auteur d'une grande réforme féminine et monsieur Jean d'Ormesson toujours agréable à écouter via le petit écran avec son sourire perpétuel. Enfin Johnny Halliday et France Gall en ce début d'année 2018 ont clos ces disparitions, personnes qui croquaient la vie, stars de scène incontestables et de grand talent.

Un point d'orgue et de réconfort : l'attribution des jeux olympiques à notre pays avec le soutien actif de notre nouveau président.

Ce nouveau président élu par une majorité confortable remet en question la politique existante depuis plus de 35 ans, du partage du pouvoir en binôme. Les Français ont choisi : ne pas être de droite ou de gauche mais traiter l'ensemble des problèmes avec des idées différentes. A-t-il raison ou tort ?
Le président a certainement des idées neuves, un œil neuf dû à un âge auquel on ne doute pas de l'avenir, avec un gouvernement totalement inédit bâti sur une majorité de femmes et d'hommes issus de la société civile éloignée des arcanes politiciens. Laissons donc le temps avant de porter des jugements péremptoires après sept mois de gouvernance. Certains élus ou responsables d'entreprise savent que le temps dans les projets est un facteur rarement maitrisable compte tenu des textes, des décrets, des PLU, des SCOT élaborées par une administration loin de chez nous, à la capitale, et les élus soi-disant décideurs qui sont confrontés quotidiennement à des contradictions réglementaires.

Notre commune trouve heureusement des solutions.

La " petite Pompéi " a généré beaucoup de commentaires et courriers agressifs, parfois de gens ne connaissant pas Sainte-Colombe. Que dire des écrivains qui ne savent pas ce qu'ils écrivent ? Connaissent-ils la surface et la situation géographique et démographique ? Savent-ils que des mosaïques ne peuvent rester sur place ? Savent-ils que le musée départemental de Saint-Romain-en-Gal est plein de mosaïques en attente de rénovation et que le site du musée n'est fouillé que sur une petite partie, le tout faute de crédit ? Savent-ils que les archéologues ne tiennent pas à paralyser le développement d'une commune ?
Savent-ils que de 180 000 visiteurs les premières années, nous comptabilisons 80 000 visiteurs par an, dont 45% de scolaires.

Ce quartier " Fousso Petits Jardins " voit l'ensemble " le Parc aux Colombes " sortir de terre avec une soixantaine de logements en acquisition et une trentaine de " résidences sociales ". Deux niveaux de garage : l'un dédié à l'opération et l'autre en parking public.

Sur le terrain des " Petits Jardins ", le futur centre de secours construit sur un radier prend forme et devrait être mis à disposition des pompiers au troisième trimestre 2018. A l'issue de fouilles imposées, les voiries et réseaux ont été réalisés.

Quai d'Herbouville, le mur de soutènement a été renforcé et sécurisé avec l'aide de la CNR. Les barrières de sécurité devraient disparaître prochainement. Concernant le stationnement, la loi dite de " dépénalisation " issue de la loi NOTRe de Madame Duflot (encore un cadeau !) nous contraint à changer tous nous horodateurs. Dans l'attente de l'installation des nouveaux parcmètres, à titre temporaire, l'ensemble du stationnement sera réglementé en zone bleue avec

l'affichage d'un disque bleu européen. Deux zones seront identifiées courant janvier 2018 (traçage au sol et panneaux) : l'un de 40 minutes maximum et l'autre de deux heures maximum. Le nombre et le lieu des places d'abonnés ne change pas. Bien sûr qu'un stationnement gratuit plairait à tout le monde, mais la superficie et la position géographique de notre commune, l'augmentation du parc automobile, le co-voiturage, etc. nous interdisent tout laxisme démagogique.
Il serait irresponsable de ne pas réglementer le stationnement. Un exemple : le parking du cimetière est occupé à 90% au détriment des familles endeuillées lors de funérailles.

Concernant les travaux qui ne se voient pas, les canalisations d'assainissement rue des Petits Jardins *(eaux pluviales et usées séparées selon la loi)* ont été réalisées. Après le passage de la fibre optique téléphonique, la voirie sera rénovée. De même, après la construction de l'immeuble, la voirie de la deuxième partie de la rue Trenel sera rénovée.

Après accord avec les parents d'élèves, les activités périscolaires devraient disparaître à la rentrée 2018.

Le repas des anciens s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Une agréable nouveauté cette année : certains enfants de l'Ecole communale ont fabriqué les " centres de tables " et d'autres sont venus chanter.

Les illuminations ont été menées de main de maître par la commission.

A l'issue de ce tour d'horizon, je présente mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous.

André Masse,
Maire de Sainte-Colombe

État-civil

• **Naissances**

Maya Kimi Anuk DUFOUR, le 30 novembre 2017
Morgan MACHADO, le 9 décembre 2017
Djoud AISSANI, le 27 décembre 2017

• **Mariages**

Kelly Jean-Roger RAY et Elodie Noëlle Andrée CAZAL, le 28 octobre 2017

• **Décès**

Guy MARGARY, le 12 octobre 2017
Jérôme LAVASTRE, le 26 octobre 2017
Simone LE BOULAIRE, veuve SIRODOT, le 2 novembre 2017
Roger CALLIAN, le 21 novembre 2017
Monique VERNET LISFRANC-FORE, le 12 décembre 2017
Paulette PELLETIER, veuve QUARRÉ, le 18 décembre 2017
Corrinne REINWALD, le 20 décembre 2017
Marinette DUCHER SATRE, le 2 janvier 2018
Pierre ALBANEZ, le 8 janvier 2018

Permanences des élus : 04 37 02 23 10

André MASSE, Maire
sur rendez-vous au 04 37 02 23 10

Adjoints sur rendez-vous au 04 37 02 23 10

Colette ALIX,
Action sociale, Jeunesse et sport, Habitat, Vie scolaire
le lundi

Jean FOURDAN,
Communication, Culture, Economie, Finances

Marc DELEIGUE,
Travaux, Urbanisme
Voirie communale

Catherine JEANTROUX,
Environnement, Qualité de Vie
le lundi matin

Guy VACHON,
Logement social, Vie associative
le lundi

www.ste-colombe.fr

NÉCROLOGIE

Roger Calian nous a quittés à l'aube de ses 62 ans des suites d'une longue maladie contre laquelle il a lutté courageusement durant deux années.
Roger est né à Givors où il avait vécu de nombreuses années avant de venir s'installer à Sainte-Colombe où depuis 32 ans il s'était fait de nombreux amis et connaissances.
Il a travaillé durant quarante ans au sein de l'entreprise Camping Gaz.
Avec son épouse Patricia, il a fondé une famille. Il était papa de deux filles et grand-père d'une petite fille.
Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute la famille.

Né en 1933, **Jean Lachaud** faisait partie d'une famille qui depuis plusieurs générations œuvrait pour Sainte-Colombe.
Il travaillait dans l'entreprise familiale de maçonnerie et grâce à son camion " Le Pigeon " il rendait régulièrement des services à la commune comme le sablage des routes ou le transport de différents matériels pour le sou des écoles ou autres manifestations.
Passionné de musique, diplômé du conservatoire de Genève, il pratiquait le piano avec brio. Cette sensibilité artistique l'amena par la suite à créer une troupe de jeunes comédiens : " L'union des jeunes ". Ils se sont produits pendant une dizaine d'années afin de collecter des fonds au profit des anciens et des enfants de la commune.
Conducteur émérite il participa brillamment à de nombreuses courses locales et régionales remportant titres, coupes et trophées.
Comme son père, il était colombophile et nous offrit quelques superbes lâchers de pigeons.
Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

LES BRUITS DU VOISINAGE - RAPPEL

Les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés de façon occasionnelle par des particuliers ne peuvent être effectués que :
• les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
• les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
• les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE SAINTE-COLOMBE
18 janvier ➜ 17 février 2018

Afin de mesurer l'évolution démographique de chaque commune, l'Etat initie chaque année une action de recensement pour un nombre défini de communes.

Le recensement dans notre commune se déroulera **du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2018.** Cinq agents recenseurs ont été recrutés.
Il s'agit de Mesdames Sophia Deval, Pierrette Baborier, Michèle Copponex, Diane Fraisse et monsieur Bernard Vanodenhove. **Leur action est coordonnée par monsieur Jacques Prat.**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés *(CNIL)*. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Afin de reconnaître nos agents, voici leur photo : ils seront munis d'une carte officielle. En cas de doute, vous pouvez interroger le secrétariat de la mairie.

Jacques Prat, coordonnateur

Sophia Deval

Michèle Copponex

Pierrette Baborier

Diane Fraisse

Bernard Vanodenhove

Les agents recenseurs se présenteront à votre domicile pour procéder à ce recensement : **merci de leur réserver votre meilleur accueil.**

HUIT DÉCEMBRE À SAINTE-COLOMBE

Qualité de vie
Cadre de vie

Petit rappel à nos commerçants

Vous êtes responsable de la propreté des trottoirs devant votre établissement, nous vous rappelons que vous devez :

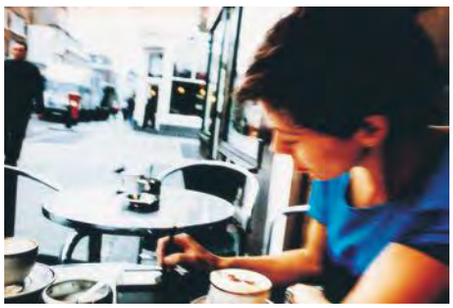

- Nettoyer les trottoirs devant votre point de vente.

- Mettre des poubelles à disposition des clients pour la restauration rapide et les activités ambulantes.

- Faciliter le recours à des emballages éco-responsables.

- Ramasser les détritus laissés sur la voie publique par les clients aux abords de vos commerces. (Ne pas utiliser les corbeilles publiques).

- Prendre des dispositions pour permettre à la clientèle d'éliminer leur mégots. (proposez des cendriers)

- En temps de neige, glace ou verglas, les commerçants sont obligatoirement tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige qui recouvre les trottoirs devant leur établissement de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux.
Cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre le cheminement piéton. En cas d'accident, les commerçants peuvent être tenus responsables.

Bien que l'équipe des services techniques municipaux se charge au mieux possible de cette tâche, cela ne dispense pas les professionnels, du déneigement et de l'entretien régulier de l'ensemble des trottoirs devant leur porte.

(Publicité)

La Colombine
18 rue du 11 novembre
69560 Ste-Colombe
R.C.S LYON 413 279 019

Location d'appartements meublés
à la semaine ou au mois

Studio 2 personnes ~ T2 pour 2 ou 4 personnes

réservation ou renseignement au
06.84.93.68.09 lacolombine@outlook.fr

Vœux 2018

Sous le signe habituel et partagé de la convivialité, le 8 janvier 2018, une assemblée de plus de 350 personnes entourait Jean Fourdan *(maire-adjoint)*, en l'absence du maire retenu par la " faculté de médecine " et les membres du conseil municipal lors de la présentation des vœux à la Verrière des Cordeliers.

Les propos sont contenus dans l'édito de cette édition.
Les présences de monsieur Renaud Pfeffer (1er vice-président du conseil départemental du Rhône), de maires et élus des communes des deux rives du Rhône, des représentants de la gendarmerie, du SDMIS, de nos pompiers, du personnel communal et des associations locales furent appréciées. Thierry Kovacs présenta la cohérence, la nécessité et l'utilité de « Vienne Condrieu Agglomération » issue de la fusion de la CCRC et de Vienne Agglo.
Il convient de saluer l'arrivée de deux directeurs dans les établissements leaders de notre commune monsieur Bruno Masson *(Clinique Trenel)* et monsieur Jérémy Torresan *(Institution Robin)*.
A l'occasion de ces vœux, mademoiselle Lucie Dancette (16 ans) fût félicitée pour son élection de 2e Dauphine de Miss " Région Rhône Alpes 15-17 ans ". L'ensemble du conseil municipal et la population lui souhaite pleine réussite dans la poursuite de ses études dans le domaine médical et paramédical.

Fidèles à ce rendez-vous annuel, les sonneurs de cors de chasse ont musicalement agrémenté cette soirée. Nous les remercions vivement de leur participation.

Le Père Noël à l'école

Suite à la visite du Père Noël dans notre école, petits et grands ont reçu des cadeaux…

Pour émerveiller les plus petits et ravir les plus grands, l'association L'Heur'Ô Zenfants a généreusement organisé la visite du Père Noël dans notre école en cette fin d'année 2017.
Un Père Noël à la barbe blanche bien fournie, manifestement vêtu de nouveaux atours, très attendu par les enfants, a fait son entrée à l'improviste, ravissant les plus petits, très intimidés !
Le Père Noël a pris soin de choisir des cadeaux à partager pour les enfants dans chaque classe : jouets, jeux de société, livres pour les petits... et pour les grands iront rejoindre ceux qui sont déjà à la disposition des enfants dans leurs classes respectives.

Un goûter offert par la municipalité a conclu cette matinée et les enfants sont repartis comblés vers leurs classes pour profiter des cadeaux du Père Noël.
Nul doute que le personnel enseignant a lui aussi apprécié cette matinée conviviale !

Traditionnel repas de Noël à la Verrière des Cordeliers

Ils étaient très nombreux à répondre présents à l'invitation de M. le Maire et du CCAS à participer au traditionnel repas de Noël offert aux seniors de la commune.

Heureux de se retrouver et de partager un moment convivial autour d'un menu gourmand, nos seniors ont pu, cette année, apprécier les jolis centres de table réalisés par les élèves de l'école communale, un rapprochement intergénérationnel qui a permis aux " petits bouts de choux " de la grande maternelle de venir sur scène présenter quelques chants de Noël.
L'animation de l'après-midi, assurée par " Les faux semblants " a proposé un répertoire varié, dynamique et visuel qui a ravi l'auditoire.
Les personnes n'ayant pu participer à ce repas ne seront pas oubliées, elles recevront une valisette gourmande.

André Masse, maire de Sainte-Colombe

Colette Alix, adjointe chargée de l'action sociale

Un auditoire joyeux et participatif à la Verrière des Cordeliers

Bravo et merci à Marie George Garcia, directrice et Christine Quaglini, Atsem

BIENVENUE

Demeurant à Sainte-Colombe depuis sa plus tendre enfance, **Anthony Royet** est passionné par la nature et l'environnement.
Ainsi, il a créé son entreprise de services à la personne.
De par son expérience durant de nombreuses années et son savoir-faire, il saura vous conseiller pour l'entretien de vos espaces extérieurs.
Opérationnel pour l'embellissement de vos parcs et jardins : société Anthony ROYET ! un jardinier pro à votre service *(crédit d'impôt à 50% des dépenses)*
Contact : 06 76 93 25 06
royetantony@icloud.com

PEUT-ON FAIRE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.
Les déchets dits " verts " produits par les particuliers ne sont plus considérés comme des déchets ménagers.
Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies/arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou éliminés dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune.
Vous pouvez également en faire du compost grâce au composteur que les services de Vienne Condrieu Agglomération mettent à disposition des habitants.
Néanmoins, ce qui n'est pas le cas pour Sainte-Colombe, les textes prévoient que dans une zone rurale ou péri-urbaine dépourvue de déchetterie dans laquelle aucun système de collecte n'est prévu, il est possible de faire brûler ses déchets verts dans son jardin sous certaines conditions.

- entre 11 h et 15 h 30 de décembre à février,
- de 10 h à 16 h 30 le reste de l'année,
- et dans tous les cas sur des végétaux secs.

En pratique, un arrêté préfectoral disponible en mairie précise les conditions de ce brûlage. La mairie peut être saisie lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.
Toute infraction à ces règles peut être punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES MODIFICATION TEMPORAIRE DES RÈGLES

La mise en service du futur parking public est programmée pour fin 2019. Lors de sa séance du 14 novembre 2017, le conseil municipal a validé le principe de la gestion déléguée *(DSP)* pour l'ensemble du stationnement, en surface et en sous-sol. La " centralité " de notre commune (au cœur des " 3 saints " avec ses commerces, en proximité de Vienne via la passerelle, le covoiturage, etc.) nous oblige à réguler le stationnement afin de servir au mieux nos résidents et commerçants. La consultation des gestionnaires (appel d'offres en cours) devrait aboutir en juin 2018 et permettre l'installation de nouveaux parcmètres. Leur mise en service est programmée le 1er septembre 2018.

Dans l'attente, la loi de dépénalisation entrant en vigueur le 1er janvier 2018 et les parcmètres actuels n'étant plus conformes, l'ensemble du stationnement sera **temporairement** (jusqu'au 1er septembre 2018) réglementé en **deux zones bleues** (l'une pour 40 minutes, l'autre pour 2 heures) : arrêté mairie n° 06 / 18 du 11 janvier 2018.

La signalisation et les traçages au sol seront réalisés en janvier 2018. **Pour indiquer votre heure d'arrivée, l'usage d'un disque bleu européen est obligatoire.**
Compte tenu que l'ensemble du stationnement réglementé sur la commune sera en zone bleue, en cas de dépassement horaire, le montant de l'amende (35 €) pour une zone bleue est nationalement unique *(décret ministériel n° 2015-808 du 02 juillet 2015)*.
Dès le 1er septembre 2018, ce montant de dépassement horaire selon les nouveaux parcmètres devrait être fortement diminué : dispositif FPS *(Forfait Post Stationnement)* voté par le conseil municipal.

Fin 2019, l'extension du nombre de places de stationnement en surface et en sous-sol devrait permettre une offre supplémentaire d'abonnements notamment pour nos résidents.

NOËL DE L'AIAD LE 4 DÉCEMBRE 2017

Le 4 décembre dernier une cinquantaine de personnes étaient réunies pour fêter le traditionnel Noël du personnel de l'AIAD.
Ce moment convivial a permis à la présidente Mireille Lioud de souhaiter un bon départ en retraite à Anne Pinguet (12 ans de présence) et Agnès Satre (15 ans de présence).

Le coin des travaux

• CONSOLIDATION DES BERGES DU RHÔNE

Des affaissements des trottoirs avaient commencé à se produire sur les quais de Sainte-Colombe, notamment entre la Tour des Valois et le débouché de la rue Ponsard le long du quai d'Herbouville. En effet, depuis la construction du barrage de Reventin-Vaugris, le niveau du Rhône reste en permanence à peu près au même niveau. Les vibrations des moteurs et les remous provoqués par les bateaux de plaisance et les barges créent des cavités sous le niveau de l'eau, dégradant ainsi les berges en de nombreux endroits.

Pour y remédier, la société SATIF, spécialisée dans les travaux terrestres en génie civil sous l'eau, est intervenue en novembre et décembre 2017 pour effectuer des travaux de réparation et de consolidation avec une équipe de trois plongeurs, qui se relaient à tour de rôle toutes les trois heures : l'un travaille sous l'eau, le deuxième reste en surveillance visuelle directe et le troisième surveille le fonctionnement du compresseur et gère les liaisons radio avec le plongeur immergé.

Pour des raisons de sécurité, le plongeur utilise un narguilé, ce qui signifie qu'il est directement relié à la surface par des tuyaux qui assurent son alimentation en air et sa liaison radio avec la surface.
La soudure à l'arc de plaques métalliques de renfort des plans inclinés de mise à l'eau et l'injection d'un ciment spécial dans les cavités devraient redonner aux berges une solidité bienvenue.

• CONSTRUCTION DU PARKING PUBLIC SOUTERRAIN (RÉSIDENCE LE PARC AUX COLOMBES)

Les travaux du premier immeuble ont commencé en septembre sur la partie déjà fouillée par les archéologues. Les deux niveaux de parking sont construits (lot maçonnerie). Depuis la fin du mois de décembre, le reste du site gallo-romain a été débarrassé des vestiges et le chantier a pu s'étendre. Les deux autres parties du parking public vont pouvoir se développer de concert au cours des mois à venir.

Les deux niveaux de parking sont construits

• CONSTRUCTION DE LA CASERNE DES POMPIERS

Les travaux d'élévation ont débuté en novembre : pour s'intégrer au mieux dans le paysage local, les murs du centre de secours doivent reprendre les différentes nuances des pierres de la tour des Valois : ce sont donc des couches de béton teinté de beiges, de jaunes et d'ocres qui se superposent progressivement pour former les murs du bâtiment. La livraison du centre de secours est prévue pour le deuxième semestre 2018.

La livraison du centre de secours est prévue pour le deuxième semestre 2018.

Les Passerelles culturelles

Expositions, soirées théâtre, jazz…

Cette année encore, cinq peintres, deux sculptrices et un sculpteur ont honoré les murs et l'espace de la Verrière des Cordeliers du 5 au 13 novembre 2017.

Ali Ben Yahia nous a fait pénétrer dans son village de couleurs et de lumières éclatantes.

La délicatesse du pinceau de **Gérard Labbé** nous a révélé un poète de l'humain et la légèreté du trait nous a touchés ;

Les grandes toiles tendues de D**aniel Capparelli,** étranges, mystiques et mystérieuses semblaient chercher leurs racines dans la mythologie et ont interpellé le regard pour le faire entrer dans un rêve profond.

Les personnages de **Serge de Vitta** nous présentaient les mouvements aléatoires des volutes du bois dans la trompeuse immobilité de la matière.

L'univers calme et serein de **Michel Trémélo** apaisait le regard qui pouvait s'égarer dans les différents paysages de la campagne française.

Les bouddhas de **Messilane** invitaient à la méditation.

" Ouvrez vos parapluies " semblaient dire les toiles de **Germaine Zurdo**, et le soleil arrivait après la pluie.

Les sculptures de **Laurette Demattéo** posaient des devinettes.

Les enfants des écoles de Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal et Saint-Cyr n'ont pas manqué à l'appel en nous offrant un panel de couleurs et de formes variées.

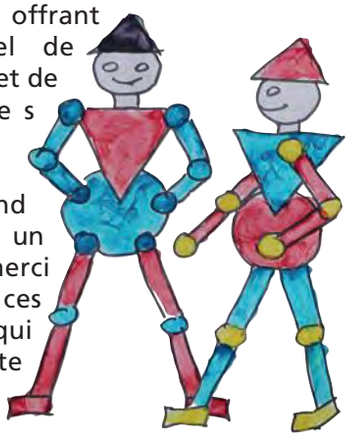

Un grand bravo et un grand merci à tous ces artistes qui ont, cette année encore, fait la réussite de cette exposition qui a vu une nette progression des visiteurs.

L'association Azoth vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2018.
Qu'elle soit pour vous source de découvertes et de joies artistiques.

Les Passerelles culturelles

VOCALISES A FAIT SA RÉVOLUTION SOUS LES PALÉTUVIERS À LA VERRIÈRE DES CORDELIERS LES 18 ET 19 NOVEMBRE 2017

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous avons présenté :
« VOCALISES, RÉVOLUTION ET PALÉTUVIERS »
Spectacle musical conçu, écrit et mis en scène par Isabelle Juquel et Hervé Gondard, sur une idée originale du groupe Vocalises.
La " troupe officielle " ainsi nommée par l'empereur Toccata 1er devenu cirque officiel du Hondudor (cherchez dans le dictionnaire, vous ne trouverez pas !) s'envole vers ce pays de cocagne. Honneurs, palais… mais aussi agitations électorales et une belle révolution sous les palétuviers sont au rendez-vous.

Chants et cirque venaient illustrer cette histoire qui se terminait en apothéose par une salsa endiablée. Toujours fidèles à nos cinq musiciens de talent sous la direction musicale de David Thevenon.

Comme les années précédentes, la buvette était au profit de l'association Raphaël (dons d'organes)

Attention : Pour la 20e édition spectacle exceptionnel les 17 et 18 novembre 2018… alors tous à vos agendas !
Réservation en pré-vente à compter du mois de juin 2018

N'hésitez pas

à prendre contact

VOCALISES Groupe Artistique

10 rue Barthélémy CHAMPIN

69560 SAINTE-COLOMBE

06 68 56 27 76 - 04 74 84 44 12

vocalises.69@free.fr

10 MARS 2018

PLEIN LA VUE

• SAMEDI 10 MARS 2018 à 20 h 30
à la Verrière des Cordeliers

La Valoisienne accueille le groupe théâtral de l'Amicale Laïque de Loire-sur-Rhône, pour une pièce de théâtre **" PLEIN LA VUE ",** une comédie de Franco et Mélanie.

Véra, non voyante de naissance et créatrice à succès de parfum, vit avec son mari volage et son père en pleine crise d'adolescence. Pour échapper à son caractère cassant, son entourage n'hésite pas à lui mentir et à la spolier. Evidemment Véra n'y voit que du feu… Jusqu'au jour où une opération va lui rendre la vue. Elle ne dit rien à personne pour que tout le monde ait la surprise mais quand elle comprend, avec l'aide de son nouveau chauffeur, seul dans la confidence, que la réalité n'est pas si belle à voir, elle décide de se venger…

Pensez à réserver vos places !
06 12 43 42 86
la.valoisienne@orange.fr

Billets à retirer les jeudi 1er mars à 10 h et lundi 5 mars à 17 h 15 - Salle des Sports de La Verrière des Cordeliers.

L'association sportive
LA VALOISIENNE
présente son spectacle
de Théâtre de Boulevard

PLEIN LA VUE
Une comédie
de FRANCO ET MELANIE
Interprétée par les comédiens
de l'A.L. LOIRE

SAMEDI 10 MARS 2018
À 20H30
à la Verrière des Cordeliers
Placement libre

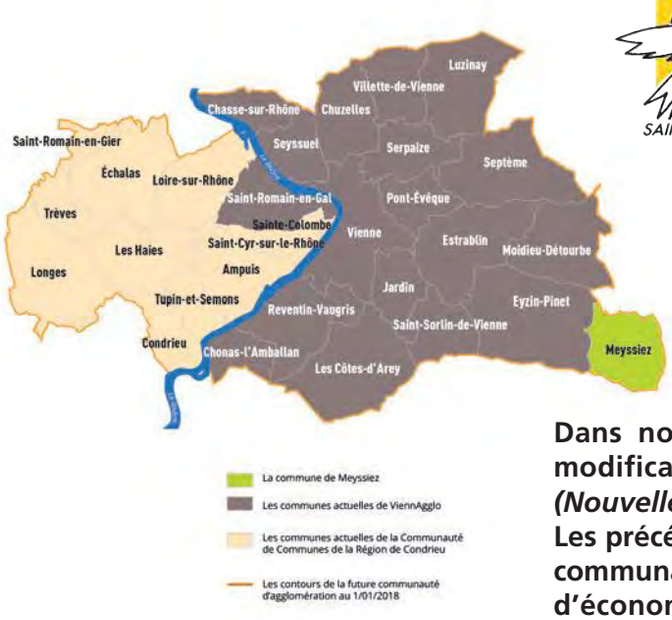

SAINTE-COLOMBE

SAINTE-COLOMBE

CRÉATION D'UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ SUR LES DEUX RIVES DU RHÔNE

Dans notre édition de mai 2016, nous vous avions informé des modifications d'organisations territoriales induites par la loi « NOTRe » *(Nouvelle Organisation Territoriale de la République)*.
Les précédentes lois n'établissaient pas cette feuille de route pour les communautés. La diminution des dotations de l'État et la recherche d'économies d'échelle qu'elle impose, le transfert de nouvelles compétences complexes comme l'assainissement, le développement économique ou encore demain l'adduction d'eau potable, le développement des métropoles, rendent obligatoires le regroupement des intercommunalités de taille modeste.

Vienne Condrieu Agglomération

rassemble 30 communes :

11 communes " CCRC ",

18 communes " Vienne Agglo "

et la commune de Messiez

Dans notre édition de juin 2017, nous vous rappelions les déclarations d'intention pour lesquelles Sainte-Colombe fut l'une des premières à générer cette initiative de regroupement intercommunal *(CCRC et Vienne Agglomération)*.

La procédure et l'échéancier prévu ont été respectés pour les 30 communes : les 11 communes de la CCRC, les 18 communes de Vienne Agglo et la commune de Messiez.
Dès avril 2017, les réunions en conseils restreints, bureaux intercommunautaires et commissions pour certaines compétences (missions) de la nouvelle intercommunalité ont permis de préparer et valider les propositions qui se sont transformées en nombreuses délibérations constitutives du 2ème conseil de Vienne Condrieu Agglomération le 11 janvier 2018.

Au constat du travail réalisé par ces groupes de travail, les préfets des départements du Rhône et de l'Isère ont confirmé par arrêté la naissance de ce nouvel EPCI *(Etablissement Public Communauté Intercommunal)* désigné :
Vienne Condrieu Agglomération
(Arrêté Inter Préfectoral n° 69-2017-11-17-001 du 17 novembre 2017).

Vienne Condrieu Agglomération

Lors de sa séance du 12 décembre 2017, ont été élus : André Masse - délégué communautaire et Jean Fourdan - suppléant.

Les MISSIONS (Compétences) de cette nouvelle communauté (E.P.C.I.)

Dès 2018, le nouvel E.P.C.I. dispose de l'ensemble des compétences suivantes :

➜ Economie / Agriculture / Tourisme
➜ Transports urbains, scolaires et à la demande
➜ Environnement-gestion des déchets
➜ Voirie communautaire
➜ Assainissement collectif/non collectif
➜ Gestion des rivières
➜ Habitat / instruction droit des sols
➜ Infrastructures et PDU
➜ Petite enfance/Jeunesse/Téléalarme
➜ Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
➜ Aménagement de l'espace
➜ Haut débit Tepos
➜ Nature / santé / biodiversité

De fait, certains syndicats intercommunaux sont dissous d'autres sont l'objet de convention de substitution de certaines communes avec le nouvel EPCI. En 2020, la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confèrera de nouvelles compétences aux collectivités territoriales et modifiera le découpage des intercommunalités en France. Dans ce cadre, l'Etat demande aux territoires de se regrouper afin de leur transférer des compétences qui nécessitent une taille suffisante. Ces fusions permettent de réaliser des économies d'échelle, mais aussi de faire face à la baisse des dotations de l'Etat. En 2020, il s'agira de porter peut-être de nouvelles compétences partagées (notamment l'eau potable).

La GOUVERNANCE

51 conseillers communautaires composent réglementairement ce nouvel EPCI et siègent au conseil communautaire :

➜ Chasse-sur-Rhône – 3,
➜ Condrieu – 2,
➜ Vienne – 17
➜ et chaque autre commune – 1.

Chaque commune disposant d'un seul délégué bénéficie d'un suppléant.

Un président, 15 vice-président(e)s et 16 conseillers délégués constituent le bureau.

La répartition des rôles de chacun(e)s est la suivante :

• Thierry Kovacs, président
• Virginie Ostojic, maire de Saint-Romain-en-Gier : 1ère vice-présidente en charge des transports.
• Isidore Polo, maire de Saint-Sorlin-de-Vienne : 2e vice-président en charge de l'environnement, de l'air, de l'énergie et du climat.
• Martine Faïta, maire de Pont-Évêque : 3e vice-présidente en charge du développement économique.
• Gérard Banchet, maire d'Ampuis : 4e vice-président en charge de l'administration générale et du personnel.
• Marielle Morel, maire de Chuzelles : 5e vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire.
• Sylvain Laignel, maire d'Estrablin : 6e vice-président en charge de l'emploi, de l'insertion et de la réussite éducative.
• Christiane Jury, maire d'Échalas : 7e vice-présidente en charge de la commande publique.
• André Masse, maire de Sainte-Colombe : 8e vice-président en charge des finances.
• Lucette Girardon-Tournier, maire de Chonas-l'Amballan : 9e vice-présidente en charge de la petite enfance.
• Alain Clerc, maire de Septème : 10e vice-président en charge de l'assainissement.
• Thérèse Corompt, maire de Condrieu : 11e vice-présidente en charge de la politique sociale de l'habitat, de la jeunesse, de la santé et de la téléalarme.
• Guy Martinet, maire de Loire-sur-Rhône : 12e vice-président en charge du haut débit et des grandes infrastructures.
• Marie-Pierre Jaud-Sonnerat, adjointe à Saint-Romain-en-Gal : 13e vice-présidente en charge du tourisme.
• Frédéric Belmonte, maire de Seyssuel : 14e vice-président en charge de l'agriculture.
• Christian Janin, maire d'Eyzin-Pinet : 15e vice-président en charge de la voirie communautaire.

Conseillers délégués

• Laurence Lemaître, maire de Les Haies : conseillère déléguée en charge des Modes doux de déplacements
• Bernard Louis, maire de Villette-de-Vienne : conseiller délégué en charge de la Gestion des déchets
• Christophe Charles, maire de Luzinay : conseiller délégué en charge du Développement et de la rénovation de l'habitat - Gens du voyage
• Pascal Chaumartin, conseiller municipal délégué de Vienne : conseiller délégué en charge du Commerce et de l'Artisanat
• Claudine Perrot-Berton, maire de Saint-Cyr-sur-le Rhône : conseillère déléguée en charge de la Communication institutionnelle
• Thierry Quintard, maire de Jardin : conseiller délégué en charge du Handicap et de l'accessibilité
• Michel Thommès, maire des Côtes d'Arey : conseiller délégué en charge des Espaces naturels, de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre l'ambroisie
• Annick Guichard, maire de Trèves : conseillère déléguée en charge des évènements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
• Gérard Lambert, maire de Moidieu-Détourbe : conseiller délégué en charge de la Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations
• Lucien Bruyas, maire de Longes : conseiller délégué en charge des Circuits courts en agriculture.
• Stéphane Plantier, maire de Meyssiez : conseiller délégué en charge de l'Informatique dans les écoles
• Max Kéchichian, maire de Serpaize : conseiller délégué en charge des équipements sportifs communautaires
• Pascal Gérin, maire de Tupin-et-Semons : conseiller délégué en charge de l'Assainissement non collectif
• Bernard Linage, conseiller municipal délégué de Vienne : conseiller délégué en charge des Stations d'épuration
• Claude Bosio, maire de Chasse-sur-Rhône : membre du bureau
• Blandine Vidor, maire de Reventin-Vaugris : membre du bureau

Les commissions

La liste devrait être validée lors du Conseil du 23 janvier.

QU'APPORTE CETTE CRÉATION ?

Pour presque 90 000 habitants, une nouvelle communauté d'agglomération est riche de nombreux atouts :

- ➜ La création d'un territoire cohérent
- ➜ Un territoire fort face aux défis d'aujourd'hui et de demain
- ➜ Un territoire attractif
- ➜ Un territoire dynamique : offres économique et touristique diversifiées et complémentaires.
- ➜ Le nouveau territoire a la bonne dimension pour contractualiser avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements du Rhône et de l'Isère, en particulier dans les domaines des infrastructures, du très haut débit, de la santé, de l'aménagement du territoire, de l'accessibilité aux services publics, etc.

Une réponse aux défis de demain

La nouvelle intercommunalité regroupée est plus forte et a la taille requise pour porter des missions (compétences) complexes :

- ➜ une bonne capacité d'action en investissement pour développer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie des habitants.
- ➜ une taille humaine a contrario des extra-urbains des métropoles. Les " petites " communes se font entendre et trouvent leur place.
- ➜ une présence aux débats et de fait une juste réponse aux enjeux urbains et ruraux.
- ➜ une ingénierie de services solides pour accompagner au mieux les habitants et communes.

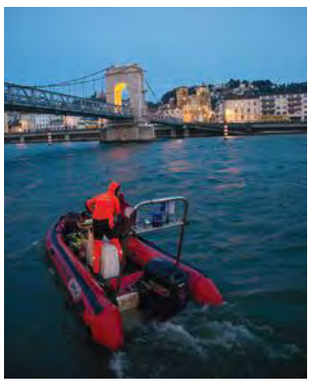

La FISCALITÉ

La fusion aura des incidences fiscales faibles :

Le nouvel EPCI sera une communauté d'agglomération à fiscalité professionnelle unifiée (fiscalité mixte).

Le nouvel E.P.C.I. perçoit :

- Des produits des ménages (TH, FB, FnB).
- Des produits économiques (CFE, CVAE, TASCOM, IFER, TaFnB).
- Les compensations DCRTP, FNGIR issues de la réforme de la TP.

Comme indiqué dans les éditions précédentes et lors de la présentation du projet du budget 2018 (valant débat d'orientation budgétaire) le 7 novembre 2017, les évolutions fiscales sont peu importantes tant les niveaux de fiscalité sont proches, à l'exception de la TEOM *(Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)* qui augmentera pour les communes de l'ex-CCRC *(Région de Condrieu)*. Les budgets annexes bénéficient du même constat.

L'ensemble des passifs et actifs des missions fusionnées est porté par la nouvelle agglomération.

PROXIMITÉ DES SERVICES

La proximité des services bénéficiera des avancées technologiques numériques et du maintien des accueils physiques des citoyens sur les deux rives. Les mairies sont les « premières portes d'entrées à l'information » pour orienter les usagers de services communautaires.

2018 – l'année des RÉGLAGES

Une nouvelle identité devra être décidée par le conseil communautaire de cette nouvelle communauté composée de 30 communes et 80 000 habitants.

Comme dans tout type de projet de cette nature, la pratique coordonnées de ces compétences nécessitera quelques ajustements.

2019 – l'année de RÉFÉRENCE

Désormais, l'expérimentation et ses expériences participeront à l'efficience de cette nouvelle organisation. 2019 sera la première année véritable de référence.

Jean Fourdan, maire-adjoint

Les Passerelles Internationales
Comité de Jumelage de Sainte-Colombe

RENCONTRE AVEC NOS AMIS ITALIENS DU VENDREDI 10 AU DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017

La rencontre avec la délégation italienne de **Rudiano** *(ville jumelée avec Sainte-Colombe)*, composée d'une cinquantaine de personnes dont le Maire Monsieur Alfredo Bonetti, la 1ère adjointe Madame Sara Oliari et les représentants de nombreuses associations, fût un réel succès.

Ferrari la plus chère au monde au salon d'Epoqu'auto

Le samedi 11 novembre nous avons organisé une visite V.I.P. au **salon d'Epoqu'auto** à Lyon où grâce à plusieurs Clubs Automobiles nous avons reçu un accueil exceptionnel dans différents stands comme " Les Pétroleuses Beaujolaises ", " VIRAGE " *(club automobiles viennois)*, " Marcadier ", " Peugeot " et " MG " etc.
Nous tenons à les remercier sincèrement pour avoir reçu nos amis italiens avec autant d'enthousiasme et d'amitié.
Pour finir nous leur avons fait visiter la ville de Lyon en car.

Délégation italienne et membres du comité de jumelage

Le samedi soir nous avons organisé un **repas dansant en leur honneur,** à la Verrière des Cordeliers, où plus de 140 personnes étaient présentes. Les discours et les cadeaux se sont échangés dans la bonne humeur et l'amitié.
Durant ces trois jours, nous avons pu faire davantage connaissance avec la nouvelle équipe municipale de Rudiano et les liens entre les deux communes et les habitants se sont renforcés.

Repas dansant à la Verrière des Cordeliers

Aussi, je tiens à remercier sincèrement tous les dirigeants et membres des associations françaises qui, par leur implication, donne tout son sens au jumelage en participant aux différentes manifestations et voyages organisés depuis maintenant neuf ans.
Ces rencontres sont toujours des moments d'émotions et remplissent nos cœurs de nouvelles amitiés et les liens se resserrent toujours un peu plus. **C'est pour cela qu'un nouveau rendez-vous est pris pour une rencontre à Rudiano en octobre 2018.**

La présidente et les membres du bureau sont heureux de vous présenter leurs Meilleurs Vœux de santé et de bonheur pour l'Année 2018 et nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations.

Nadine Euksuzian,
Présidente du Comité de Jumelage

Les Passerelles Internationales
Comité de jumelage de Sainte Colombe

N'oubliez pas
qu'il est temps
d'adhérer au
Comité de Jumelage pour
la modique
somme de 10 euros.
Contactez-nous !

Nadine EUKSUZIAN
07 83 97 50 48
nadine.euksuzian@cegetel.net

www.comune.rudiano.bs.it
www.ste-colombe.fr

Au p'tit rayon de soleil

Le Bien-Être est l'outil de communication du XXIe siècle.*

Les activités présentées :

En soirée, des ateliers sur divers thèmes présentés en jours de semaine de 18h30 à 20h30 : la Respiration, la Loi de l'Attraction, le Lâcher-Prise, la Pensée Positive, le Pardon, la Respiration, la Radiesthésie, la Numérologie… pour comprendre et pratiquer !
23 janvier, 20 février, 20 mars, 4 avril … Inscriptions 06 31 38 80 68

En soirée, des ateliers de Pleine Conscience présentés en jour de la semaine de 18 h 30 à 20 h 30 : La Pleine Conscience crée la Présence à soi. Nous découvrirons des pratiques ludiques, passionnantes, émouvantes et révélatrices…
3 janvier, 31 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril…
Inscriptions 06 31 38 80 68

En après-midi, des ateliers d'initiation familiale à la réflexologie et massages bien-être : réflexologie plantaire (pieds), palmaire (mains), faciale (visage), dorsale (dos), massage californien, massage assis, do in, kansu indien, relaxation coréenne.
Dates à définir…
Inscriptions 06 82 01 33 56

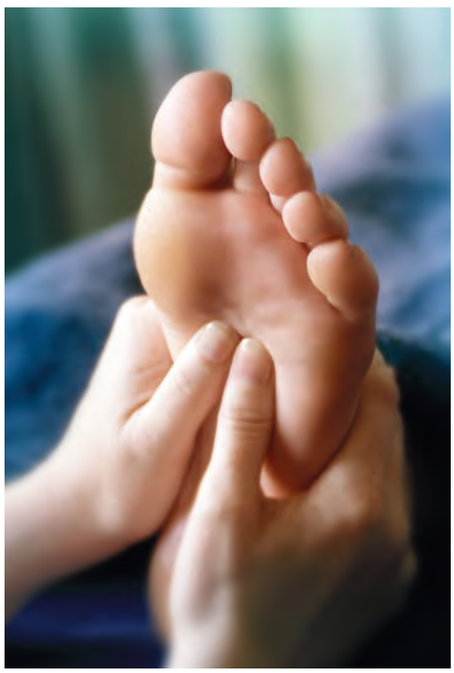

Des conférences-ateliers ou des ateliers-découverte sur les méthodes douces et naturelles menées par des professionnels.
• Conférences suivies d'ateliers, les chants harmoniques, la diététique et nutrition, la phytothérapie, etc.
13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril… Inscriptions 06 82 01 33 56

En journée entière : des stages de formations " Spécial Familles " avec les grands massages aux huiles : massage californien, massage suédois, malaxage dos-trapèzes, massage du ventre, etc.
20 janvier : réflexologie plantaire
Inscriptions 06 82 01 33 56
• Les initiations aux massages bien-être sont réservées aux particuliers et non aux professionnels de l'alternatif. Un livret-mémoire de chaque technique est remis aux participants.
• Les conférences sont toujours suivies d'une mise en pratique ou d'un débat-questions personnalisées ou démonstrations personnalisées et sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels de l'alternatif.
Les ateliers-découvertes sont également ouverts à tous.

** Conformément à la loi du 30 avril 1946 et du décret 60665 du 4 juillet 1960, de l'article L. 489 et celui du 8 octobre 1996, il ne s'agit nullement de massages médicaux ou de kinésithérapie, mais de techniques de bien-être dans la relaxation physique et la détente libératrices de tout stress.*

Au p'tit rayon de soleil
34 rue Cochard - Sainte-Colombe
http://rayondesoleil22.unblog.fr
http://massageformation.unblog.fr

CLASSE 57 et leur 80 printemps

Ce 26 novembre 2017 cette classe se réunissait à la Verrière des Cordeliers, notre magnifique salle des fêtes.
Menée par le président, monsieur André Masse notre maire, cette classe se réunit depuis les vingt ans de ses conscrits. Grâce au couple Andrée et Louis Gruat qui se dépensent sans compter.
Nous savons que le groupe a fait des

voyages formidables : Grèce, Martinique, Ile de la Réunion, Guadeloupe, Ile Maurice, Norvège, Etats-Unis, ainsi que des croisières aux Antilles, en Méditerranée, et sur le Rhin.
Bien sûr les conscrits de la 56, envieux, vinrent les rejoindre pour les banquets des dizaines.
Ce fut encore une journée formidable appréciée de tous.

Club des Valois

Après-midi de rencontre où les joueurs de Belote, Tarot, Rami et Scrabble se réunissent !
Le Club des Valois ouvre ses portes tous les mercredis de 14 à 18 heures.

Le club des Valois est ouvert à tous, venez nombreux, à bientôt !

Pour rejoindre le Club des Valois appeler le 04 74 53 55 78 et laisser un message sur le répondeur ; nous vous rappellerons.

Le Moto Club de Sainte-Colombe

Rencontres avec Rudiano Motori

Motardes de Sainte-Colombe et de Rudiano

Réparation

Le week-end de pentecôte, le Moto Club de Sainte-Colombe a accueilli le Moto club Rudiano Motori.
Vingt motards italiens ont pris la route vendredi 2 juin et ont passé la frontière à Montgenèvre, puis par le col du Lautaret, ont rejoint Sainte-Colombe.
Vendredi soir, après l'installation à l'hôtel, plusieurs voitures prennent en charge nos hôtes pour aller chez Philippe et Nadine, membres du moto Club. Une grande tablée réunit tous les motards pour une soirée conviviale.

Motards de Rudiano

Samedi matin, une trentaine de motos prennent la route de Saint-Pierre-de-Bœuf à Bourg-Argental. Après le col du Tracol, nous entrons en Haute-Loire pour rejoindre Tence. Le cortège de motos virevolte de virage en virage pour rejoindre le village de Queyrières.
En arrivant au restaurant, premier déboire, la moto de Benjamin de Sainte-Colombe a crevé de l'arrière. Heureusement nous avons pu réparer avec une mèche.
A la sortie du restaurant, deuxième déconvenue, une invitée indésirable, la pluie, nous accompagne pour le reste de la balade. Au Puy-en-Velay, la pluie fait une pause, le temps de gravir les 268 marches du piton volcanique de 82 mètres de hauteur et atteindre l'église Saint-Michel d'Aiguilhe.
A Ampuis, la pluie redouble d'intensité, troisième incident, sur une mauvaise manœuvre, la moto de Fernand termine à terre. Pas de bobo pour le pilote, mais la moto reste sur place.

Le soir, nous récupérons les Rudiano Motori, auxquels se sont joints le maire de Rudiano et des adjoints, arrivés samedi matin, pour aller chez Gérard et Martine, membres du club.
Sur la terrasse abritée, l'atmosphère joyeuse autour d'un barbecue, nous fait oublier les mésaventures de la journée.
Ce week-end nous laissera encore de beaux souvenirs avec nos amis italiens.

Nous avons revu nos amis de Rudiano pour le week-end du 11 novembre. Ils ont été accueillis par les Passerelles Internationales, pour la visite d'Epoqu'auto à Eurexpo.

Le Président, Fernand DE SOUSA

Accueil de Loisirs " Les Petits Futés "

L'association " les petits futés " vous souhaite tous ses vœux pour cette nouvelle année !

A l'écoute des familles et des enfants l'accueil de loisirs souhaite répondre au mieux à leurs attentes.
Ouvert de 7 h 30 à 18 h 30 en période de vacances scolaires, pour une tarification horaire de 1 € à 2,50 € selon les quotients familiaux.

La programmation d'activités pour les enfants de 3 à 12 ans est organisée par tranches d'âges, respectueuse du rythme de chacun. Les activités sont variées : sportives, artistiques, manuelles… et surtout ludiques. Des découvertes, des rencontres, des spectacles et des sorties à chaque vacances.

Avec les pharaons…

Suite à la belle réussite du camp d'été pour les plus grands à Saint-Pierre-de-Boeuf, nous espérons reconduire ce projet pour la mi-juillet 2018 en y ajoutant une nuitée pour les plus jeunes.
" Le jeu " support de multiples apprentissages reste au cœur du projet pédagogique 2018 qui mettra l'accent sur des activités transversales d'expressions corporelles, musicales et théâtrales ayant pour but l'écoute de soi et des autres.

Fin des vacances !

L'équipe a pour objectif l'épanouissement personnel et collectif des enfants et s'efforce d'y travailler au mieux à chaque période de vacances. Les programmes sont distribués à l'école, proposés en mairie, les inscriptions peuvent se faire à toute période de l'année.

Pour tout renseignement, Madame Annie Caire est à votre disposition : 06 63 82 04 70

Dhogo Sainte-Colombe / Vienne

Le centre d'étude bouddhiste vous souhaite de très belles fêtes

Le centre d'études bouddhiste a fêté joyeusement ses 20 ans d'existence et nous pouvons que remercier M. le Maire André Masse de nous avoir par l'intermédiaire du local permis à de nombreuses personnes de venir nous rencontrer et participer aux diverses activités.

● **Le centre est ouvert tous les lundis soirs à 19 h 30** pour une séance de Méditation appelée Shiné en tibétain. Concernant cette méditation ouverte à tous, il est important d'expliquer le sens.
Méditer c'est se poser, s'accorder un temps de pause pour simplement regarder ses pensées sans les rejeter, sans les juger simplement en prendre conscience, sans les suivre c'est à dire

Repas pour fêter nos 20 ans d'existence…

sans en faire un film simplement les voir et les laisser passer. Au fur et à mesure de cet entraînement à méditer, par nos pensées nous apprenons qui nous sommes, quelles sont nos pensées qui reviennent sans cesse et qui nous perturbent, nous pouvons ainsi après coup, réfléchir, voir ce que nous pourrions changer dans notre comportement et ainsi comprendre et essayer de changer nos tendances, nos fonctionnements. La méditation bouddhiste favorise une clarté de notre esprit. C'est une expérience de rencontre avec son soi même, notre maison intérieure.

Puissiez-vous avoir le bonheur de l'expérimenter. Si cela vous intéresse, vous pouvez faire des essais pour vous rendre compte si cela vous convient.

Lieu de pratique :
18, Passage d'Armes - Ste-Colombe

06 21 61 46 85
chr0751@free.fr
(site internet en cours d'élaboration)

La Valoisienne

Notre assemblée générale du jeudi 23 novembre 2017 s'est déroulée en la présence de Monsieur Guy Vachon, adjoint au maire, de nombreux adhérent(e)s et de nos trois éducateur(e)s ; nous les en remercions, ainsi que toute l'assistance présente.
Le correspondant du Dauphiné Libéré Rive droite était présent nous l'accueillons chaleureusement.
Après avoir lu les différents compte-rendu acceptés par l'assemblée présente, Georgette Babois, Présidente, a informé l'assistance de son désir de se retirer de la Présidence, ainsi qu'Evelyne Lemoine de son poste de trésorière pour la prochaine saison 2018/2019.
Nous vous demandons de bien vouloir présenter votre candidature pour la prochaine assemblée générale élective.
La Présidente a demandé de passer aux questions diverses : la séance Hommes du lundi 17 h 15 encadrée par Mohamed Beghri a été la principale : Lors de la reprise de la saison sportive, une femme est venue dans le cours Hommes du lundi soir, ouvert spécialement pour les hommes il y 5 ans afin de compter dans notre association une présence masculine. Deux adhérents se sont émus de cette situation. Nos informations précises bien cette spécificité. Nous entendions régulièrement dire que La Valoisienne était une association sportive de détente Dames. Ce n'est plus le cas.
Après cette intervention, tout est rentré dans l'ordre.

Assemblée générale du 23 novembre 2017

Toutes nos activités sportives se déroulent à La Salle des Sports de La Verrière des Cordeliers.
Un affichage de toutes nos activités se trouve sur le panneau d'affichage, impasse de l'Eglise et aussi sur le panneau d'affichage de la Salle des Sports, réservé à notre association. Veuillez les consulter. Une inscription est possible tout au long de l'année sportive, après un essai sur une séance choisie. Venir en chausson, ou, pieds nus, avec une serviette. Les chaussures de ville et même les baskets, ne sont pas acceptées : ces baskets doivent être propres et spécialement mises pour le cours pratiqué si besoin est. Nous demandons aussi un certificat médical d'aptitude et une demande d'inscription à remplir accompagnée de son règlement.

ADULTES

YOGA - (Mixte)
- **Lundi de 9 h 30 à 11 h**
- **Mercredi de 9 h à 10 h 30**

GYMNASTIQUE ÉNERGÉTIQUE (Hommes)
- **Lundi de 17 h 15 à 18 h 15**

GYMNASTIQUE DOUCE (Mixte)
- **Mardi de 15 h à 16 h et**
- **Mercredi de 17 h à 18 h**

GYM. FORM'DÉTENTE (Mixte)
- **Mardi de 17 h 30 à 19 h** (1h30)
- **Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30**
- **Jeudi de 8 h 45 à 9 h 45 et 10 h 15 à 11 h 15**
- **Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 et de 19 h à 20 h**

ENFANTS

ÉVEIL CORPOREL DES PETITOUS enfants de 3 à 6 ans
- **Mercredi de 15 h 30 à 16 h 30**

Équilibre, adresse, assurance… Nous intervenons sur tous les secteurs : expression, acrobatie, lancer de ballon, parcours avec ou sans matériel.

INITIATION AUX SPORTS enfants de 6 à 12 ans
- **Vendredi de 17 h 30 à 18 h 30**

Nous disposons d'un matériel adapté à la découverte des sports : gym, basket, hockey, tennis, badminton, etc.

A VOS AGENDAS :
Théâtre à La Verrière des Cordeliers, interprété par les comédiens de l'Amicale Laïque de Loire-sur-Rhône : le samedi 10 mars 2018 à 20h30, une comédie de Franco et Mélanie " PLEIN LA VUE ".
Nous vous attendons nombreux pour passer une très agréable soirée de rire et de détente.

La Présidente, Georgette Babois

CLIN d'ŒIL :
Puissions-nous prendre
le temps pour redécouvrir
l'essentiel
de notre humanité.
(Philippe Cochinaux).

LA VALOISIENNE
188, Place Charles de Gaulle
69560 Sainte-Colombe

Contact : 06 12 43 42 86
la.valoisienne@orange.fr

Sainte-Colombe Vienne Danse Sportive

L'association S.C.V.D.S. *(Sainte-Colombe Vienne Danse Sportive)* est heureuse de vous convier à deux évènements :

- **Le loto annuel le 4 février 2018 à la Verrière des Cordeliers** (ouverture des portes à 13h30 et début des jeux à 14 h 30, (TV écran plat, tablette numérique, smartbox, électroménager, bijoux de créateur et de nombreux autres très beaux lots).

- **Notre soirée dansante le 28 avril 2018 à la Verrière des Cordeliers** (ouverture à 21 heures)

Nous espérons vous accueillir très nombreux.

Pour tout renseignement
contacter : S.C.V.D.S.
188 Place du Général de Gaulle
69560 Sainte-Colombe
06 13 29 72 88
www.saintecolombe-danse.com

L'association qui crée l'animation

Renouvellement du bureau pour l'association

L'équipe de l'association Sainte Co & Co, dont le bureau a été fraîchement renouvelé (Christelle Chtouane, Loïc Liegeon et Sophia Deval) vous proposera une animation dont le thème est à définir, le **dimanche 18 mars dans la matinée.**

L'association vous accueillera pour un événement au profit de l'équipage **" Gones'n'Roses "** qui prendra le départ d'un rallye solidaire au Maroc le 10 octobre 2018. Chaque année grâce à ce rallye de nombreux kilos de matériel de puériculture, de matériel médical, de fournitures scolaires, de vêtements... sont acheminés vers le désert marocain.

" Sainte Co & Co " et tous ses membres sont heureux de pouvoir participer activement à la réalisation de ce beau projet solidaire et humain. Nous espérons donc vous voir nombreux pour un beau moment de partage !

L'équipage " Gones'n'Roses "

Pour tout renseignement
06 65 25 09 07

Le cyclo-club de Sainte-Colombe

Pour 2018, le bureau prépare un programme aussi riche qu'en 2017…

Le cyclo-club a tenu son assemblée générale le samedi 16 décembre 2017. La majorité des membres était présente.

La période n'est pas propice à la pratique du vélo et tous les membres avaient plaisir à se retrouver.

Après le rapport financier du trésorier et le rapport d'activités du secrétaire, l'assemblée a renouvelé les trois membres sortants du bureau.

En 2017, le bureau, fidèle à la vocation du club de promouvoir la pratique cycliste, a permis aux membres de se retrouver sur huit rallyes régionaux et deux cyclosportives.

Et pour 2018, le bureau prépare un programme aussi riche.

Après le verre de l'amitié et le repas, la réunion s'est terminée par la soirée dansante toujours très appréciée.

Les dates importantes du club pour l'année 2018 sont :

- Les deux matinées d'inscriptions au local du club, 18 passage d'Armes **les dimanche 4 et 11 février de 10 à 12 heures.**

- **Le weekend de Pentecôte du 19 au 21 mai 2018.** La destination vers la chaleur du sud sera définie par le bureau fin janvier.

- **La semaine itinérante** début septembre 2018.

- La traditionnelle **matinée boudin le 18 novembre 2018.**

Philippe Petit, Secrétaire

Contact
06 74 76 67 15

Amicale des Parachutistes de Vienne et Sainte-Colombe

L'amicale parachutiste de Vienne Sainte-Colombe a tenu son assemblée générale le 8 novembre 2017, **le bureau a été renouvelé.**
Le Président **Charles Chambon** a démissionné de son poste qu'il occupait depuis la création de l'amicale en 1983 soit 34 ans. Les paras de la section l'ont remercié d'avoir mené cette tache avec beaucoup de sérieux et de compétence. Il devient Président honoraire.
Le nouveau Président **Marc Bruchon** a pris le relais, et va essayer d'être à la hauteur de son prédécesseur, peut être pas dans la durée ! mais dans l'efficacité.
L'amicale qui comprend une vingtaine de membres qui ne demande qu'à s'étoffer ; d'ailleurs un nouvel adhérent vient de rentrer en la personne de Monsieur Patrick Culot.

Les paras anciens militaires ou civils sont les bienvenus chez nous. Ils peuvent nous contacter aux numéros suivants.

Le président, Marc Bruchon

Pour tous renseignements,

n'hésitez pas à nous contacter

Marc Bruchon, Président

04 74 57 60 10
06 84 02 75 81

Rémi Baiutti, Trésorier

04 37 02 04 47
06 75 84 90 31

Serge Duffour, Secrétaire

04 74 85 87 55
06 95 43 58 75

FNACA Sainte-Colombe • Saint-Romain-en-Gal

RÉTROSPECTIVE 2017

Cérémonie du 8 Mai

Cérémonie du 19 Mars

Collecte du Bleuet de France

Cérémonie du Onze Novembre

Sortie dans le Beaufortin le 15 juin

Paroisse Saint-Ferréol-sur-le-Rhône

LE MONDE A BESOIN DU DYNAMISME DES JEUNES

Le Pape François a convoqué un Synode sur *" les jeunes, la foi et le discernement vocationnel ".*
Il se tiendra à Rome, en octobre 2018. Ce Synode concerne tous les jeunes de 16 à 29 ans, **chrétiens ou non,** de tous les continents.
Le Pape, au nom de l'Église Catholique, veut dire à tous les jeunes qu'ils sont attendus et que le monde a besoin de leur dynamisme, de leur générosité, de leur engagement dans l'Eglise et dans le monde pour plus de fraternité.

Les jeunes lui ont exprimé leurs questions, leurs désirs et ce qu'ils attendaient de l'Église Catholique grâce à une vaste consultation mise en ligne en 2017.
Cette consultation permettra aux évêques de réfléchir, lors du Synode, à la manière dont l'Église pourra faire découvrir aux jeunes qu'ils peuvent se mettre au service de leurs frères, à la suite du Christ.

La paroisse se mobilise aussi auprès des jeunes avec le patronage, les rencontres ados, les soirées jeunes (contact : père Pablo), et elle invite toute la communauté à réfléchir sur la vocation.

L'ACTUALITÉ DE LA PAROISSE

◗ A l'invitation des paroisses Saint Ferréol et Bienheureux Frédéric Ozanam, les enfants de nos villages (depuis Loire-sur-Rhône jusqu'à Condrieu) se sont retrouvés avec leurs familles dimanche 17 décembre dernier à la Verrière des Cordeliers pour fêter la Nativité de Jésus. La crèche vivante, les contes et les chants de Noël ont enthousiasmé les

300 personnes qui s'étaient déplacées en famille pour ce moment très festif. Merci aux sœurs et aux nombreux bénévoles qui ont permis la réussite de cette fête.

LES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE ET DE PÂQUES

◗ Jeudi Saint 29 mars : messe à 19 h 30 à Sainte-Colombe.
◗ Vendredi Saint 30 mars : office de la Passion à 19 h 30 à Loire-sur-Rhône.
◗ Samedi 31 mars : veillée pascale à 21 heures à Sainte-Colombe
◗ Dimanche 1er avril : messe de Pâques à 9 heures à Loire-sur-Rhône et à 10 h 30 à Sainte-Colombe

POUR CONTACTER LA PAROISSE OU UN PRÊTRE

Informations sur le baptême, la première communion, le mariage chrétien, les funérailles, et sur les activités spirituelles et caritatives de la paroisse.

Le mercredi de 16 h à 18 h à la maison paroissiale, au Valois, 12 rue Cochard, Sainte-Colombe.
04 74 53 11 55 ou 04 74 56 11 12
secretariat.saintferreol@gmail.com
www.paroissesaintferreol.fr

Pour la visite des malades ou pour rencontrer un prêtre, contacter le père Eugénio
eugenioelias@ive.org
04 74 56 11 12 ou 06 85 26 59 20
ou le père Pablo
pablogomez@ive.org
06 87 08 75 66

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

Samedi		Dimanche		
18 h 30 (été) 18 h (hiver)		9 h		10 h 30
1er samedi	Saint-Romain-en-Gal	1er dimanche	Loire-sur-Rhône	Sainte-Colombe
2ème samedi	Saint-Cyr	2ème dimanche		Sainte-Colombe
3ème samedi	Saint-Romain-en-Gal	3ème dimanche		Sainte-Colombe
4ème samedi	Saint-Cyr	4ème dimanche		Sainte-Colombe
5ème samedi	Saint-Romain-en-Gal	5ème dimanche		Sainte-Colombe

Sainte-Colombe : calendrier de collecte 2018

Calendrier de Collecte 2018 — SAINTE-COLOMBE

La collecte des déchets ménagers et la collecte sélective seront maintenues les jours fériés. Veillez à bien présenter vos bacs la veille au soir.

Janvier

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Mars

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

collecte des bacs de tri sélectif — collecte des bacs à ordures ménagères

collecte des bacs de tri sélectif — collecte des bacs à ordures ménagères

Rappel des consignes de tri…

Dans le bac de tri sélectif jaune

Aérosols, boîtes de conserve, bidons métalliques, canettes

Briques alimentaires, emballages et boîtes cartonnés

Bouteilles et flacons en plastique

Dans le conteneur à papier bleu

Tous les papiers

Dans le conteneur à verre

Bouteilles et bocaux en verre sans bouchon ni couvercle

Dans le composteur

Fruits et légumes abîmés ainsi que leurs épluchures, tonte de gazon, marc de café / thé, coquilles d'oeufs, essuie-tout / serviette en papier

Dans le bac d'ordures ménagères

INTERDIT : verre, déchets dangereux, déchets verts,

Vienne Condrieu Agglomération

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

04 74 53 45 16 - www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Artisan Charcutier Traiteur
Philippe Petrucha
48, rue Garon • SAINTE-COLOMBE
04 74 53 23 78
Plats cuisinés sur commande
Charcuterie de tradition

VITRAIL STE COLOMBE
Créations, Stages Loisirs, Fournitures
06 22 08 14 75
108, rue Joubert
69560 SAINTE-COLOMBE
www.vitrail-stecolombe.fr

Allianz
Sébastien Garreau
Assurances,
Santé & Services financiers
27 cours de Verdun - 38200 VIENNE
Tél : 04 74 53 36 08
sebastien.garreau@agents.allianz.fr
N° ORIAS : 12068697

Le Fournil de Sainte-Colombe
Pains de Tradition
Viennoiseries
Pâtisseries
Sandwicherie
6 RD 386 - 69560 SAINTE-COLOMBE
Tél. 04 74 84 32 39

Jean-Claude PONSARD
Chauffage - Énergies Renouvelables
Plomberie - Climatisation
Salle d'exposition
1000, rte de la Tabourette - ESTRABLIN
Tél. 04 74 57 78 03
Fax 04 74 57 76 51

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ETS GRENOT
Depuis 1964
NEUF ET RÉNOVATION
INSTALLATION - DÉPANNAGE - ENTRETIEN
ALARME - VMC - CHAUFFAGE
AUTOMATISME DE L'HABITAT
69, rue Garon - SAINTE-COLOMBE
04 74 53 00 65
elec.grenot@wanadoo.fr

CONCEPT FLEURS
89, rue des Missionnaires
69560 SAINTE-COLOMBE
Tél. 04 74 53 03 04
Fax 04 74 53 04 05

Horticulture - Jardinerie
SARL G. VAUDAINE
Tout pour le jardin
1180 - RD 386 - 69560 ST CYR SUR RHONE
04 74 53 33 78
04 74 53 33 78

Salon VACHON
Messieurs
Coiffure Guy
04 74 53 18 14
65, rue Garon
69560 SAINTE-COLOMBE

jardinservice
Création
& entretien d'espace vert
Clôture
Portail
Mobilier urbain
Petite voirie urbaine
Z. I. de l'Abbaye - rue Laverlochère
38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 57 67 67
Fax 04 74 57 72 57 - contact@jardinservice.fr

SOLBOS
Menuiserie alu et PVC
Volets roulants
Vitrerie - Mur rideau
ZI MONPLAISIR
106, r. du Champ de Course
BP 40 - 38781 PONT-ÉVÊQUE CEDEX
Tél. 04 74 85 07 07
Fax 04 74 53 08 31
contact@solbos.com
www.solbos.com

Marbrerie
GERMAIN
Caveaux - Monuments
Gravure - Entretien - Rénovation
7, rue du Cimetière - VIENNE
04 74 85 09 35
www.marbreriegermain.com

CAFÉ TABAC
RESTAURANT DES ARTS
Progrès Dauphiné
Semaine 6 h - 20 h
JO FAVRE
Place de l'Égalité - R.D. 386
69560 SAINTE-COLOMBE
04 74 78 25 35

BUFFIN TP
Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats
69420 AMPUIS
Tél. 04 74 56 03 20
www.buffin-tp.fr
contact@buffin-tp.fr

TOUTATISSIMO
TRANSACTIONS ET GESTION LOCATIVE

TRANSACTIONS
ET GESTION LOCATIVE
Vienne & Sainte-Colombe
04 74 78 21 21 www.toutatissimmo.fr

Dolly dém
- Déménagement
- Aménagement
- Changement de literie
- Pose de signalétique
- Récurage de locaux
- Gestion d'archives

Dolly dém
des solutions
pour vos projets
Pascal Fraisse - Gérant
06 66 65 46 70
Tél. 09 81 22 36 26 - Fax : 09 81 81 46 76
715, Montée des Jacquetières
69560 Sainte-Colombe
pascal.fraisse@dollydem.fr
www.dollydem.fr

CTM NETTOYAGE
Entreprise de nettoyage
04 78 96 24 51
contact@ctmnettoyage.com

PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE
VENTILATION
SARL MOULIN SERGE
1089 Route de Beaucaire
69700 LOIRE-SUR-RHÔNE
Tél. : 04 78 07 10 03 • Fax : 04 78 73 50 92
Email : sarl.serge.moulin@wanadoo.fr

Faïence • Mosaïque • Neuf • Rénovation
DANY CARRELAGE
" Le Clos des Cèdres "
6, rue Pierre Pinet - Sainte-Colombe
à votre service au 06 72 81 20 66
danycarrelage@hotmail.fr

SOFAPREN
FABRICANT ET DISTRIBUTEUR DE PRODUITS
D'ENTRETIEN ET DE PRODUITS DE PISCINE
DU PARTICULIER À LA COLLECTIVITÉ
197 ZA de Remoulon
Route de Cancanne - 38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 57 80 89 / Fax 04 74 57 81 57
sofapren@orange.fr

EVCM
Charpentes • Couvertures
Menuiseries • Escaliers
Fermettes • Isolation
Maison Pezant • 496, route de Rive-de-Gier
69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL
04 74 53 15 64

GARAGE
ELECTRIC'AUTO
Jean Claude EUKSUZIAN
MÉCANIQUE
ÉLECTRICITÉ
04 74 53 47 77
5 RD 386
69560
ST-ROMAIN-EN-GAL

Nous remercions tous les généreux annonceurs qui permettent la réalisation du bulletin municipal. Grâce à leur dynamisme et à la qualité de leur accueil, vous trouverez chez eux, les conseils, le service et le choix. Nous vous demandons de leur réserver vos futurs achats.

Le Parc aux Colombes

SAINTE-COLOMBE
lancement de programme

INVESTISSEURS LOI PINEL

APPARTEMENT DU T2 AU T5
1600 M² DE COMMERCES
www.residence-parcauxcolombes69.com

Prestations de qualité Normes 2012

Espace de vente : Au rond-point de Saint-Romain-en-Gal

DCKS ARCHITECTURE VIENNE

Renseignements en permanences les mercredis, jeudis, vendredis et samedis uniquement l'après-midi de 14 h à 19 h ou sur RDV

06 60 16 88 32 - 06 60 29 96 20 - 06 82 21 86 36